

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

RÈGLEMENT NUMÉRO 241-2026

<p><u>AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 208-2022</u> <u>RELATIF À L'ENTRETIEN DES VOIES PUBLIQUES</u> <u>EN SAISON HIVERNALE</u></p>
--

PRÉAMBULE:

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Eugène d'Argentenay se prévaut des articles 66 à 69 de la Loi sur les compétences municipales en matière de voirie, sur les voies publiques situées sur son territoire en ce qui concerne le déneigement;

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité juge approprié de préciser les rues, routes et chemins qui seront entretenus l'hiver pour la circulation des véhicules automobiles;

ATTENDU QUE depuis l'adoption de ce règlement en 2022, le développement du territoire a changé et qu'il est bon de modifier le règlement concernant l'entretien des voies publiques en saison hivernale

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la séance ordinaire du présent conseil le 13 avril 2026;

ATTENDU QUE lors de cette même séance, un projet de règlement a été déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR: MME KATY IMBEAULT
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

(résolution n° 2026-05-064)

QUE le conseil de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay adopte le présent règlement, portant le numéro 241-2026, lequel décrète et statue ce qui suit:

1. **PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement à toutes fins que de droit.

2. **AJOUT À L'ANNEXE A**

2.1. L'ajout suivant sera apporté au 2^e paragraphe à l'Annexe A du Règlement numéro 208-2022:

- La partie de la route du rang 3 identifiée par le numéro de cadastre 5 973 671

3. **ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entrera en vigueur en conformité des dispositions de la Loi, soit le jour de sa publication.

Adopté à Saint-Eugène-d'Argentenay, le 04 mai 2026



Gilles Dufour
Maire



Karine Ouellet
Directrice générale/gréfière-trésorière

Copie certifiée conforme
Ce cinquième jour de mai 2026

Avis de motion:	13 avril 2026
Adoption du projet de règlement:	13 avril 2026
Avis public:	14 avril 2026
Adoption du règlement:	04 mai 2026
Entrée en vigueur:	04 mai 2026
Avis de promulgation:	05 mai 2026